



Conseil économique et social

Distr. limitée
27 juin 2014
Français
Original : anglais

Comité du programme et de la coordination

Cinquante-quatrième session

2-27 juin 2014

Point 7 de l'ordre du jour

Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa cinquante-quatrième session

Projet de rapport

Rapporteur : M. Hiroshi Onuma (Japon)

Additif

Projet de cadre stratégique pour la période 2016-2017

[Point 3 b)]

Programme 16

Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique

1. À sa 12^e séance, le 9 juin 2014, le Comité du programme et de la coordination a examiné le programme 16 (Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique) du projet de cadre stratégique pour la période 2016-2017 [(A/69/6 (Prog. 16)]. Il était également saisi d'un additif à la note du Secrétariat sur le projet de cadre stratégique (E/AC.51/2014/CRP.1/Add.1).

2. La Secrétaire exécutive de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a présenté le programme et répondu aux questions soulevées lors de son examen par le Comité.

* Nouveau tirage pour raisons techniques (22 juillet 2014).



Débat

3. Les délégations ont exprimé leur accord avec les priorités de la Commission définies par la Secrétaire exécutive dans sa déclaration liminaire. Il lui a été demandé de simplifier plus encore la liste des mandats pertinents et de ne retenir que ceux qui viennent d'être adoptés.

4. Des éclaircissements ont été demandés sur le sens des expressions « développement durable et partagé », « développement partagé, durable et résilient » et « développement partagé, équitable, durable et résilient » employées dans les sous-programme 1 (Politique macroéconomique et développement partagé) et 5 (Technologies de l'information et des communications, et réduction et gestion des risques de catastrophe).

5. On s'est enquis des progrès accomplis en matière d'égalité des sexes dans divers domaines socioéconomiques en 2016-2017 par rapport à la période 2014-2015.

6. Des précisions ont été fournies sur le sens du terme « secteur informel » utilisé au paragraphe 16.7 et de l'expression « synergies intersectorielles de nature à contribuer à la résilience des systèmes informatiques » employée au paragraphe 16.31.

7. On a fait observer que l'Assemblée générale n'avait pas encore pris de décision sur le rapport du Groupe de personnalités de haut niveau chargé d'étudier le programme de développement pour l'après-2015, qui contient des recommandations sur la nécessité de disposer de statistiques sur le développement durable. Dans ce contexte, certaines délégations, se référant au paragraphe 16.8, ont demandé des précisions sur l'importance des statistiques et le lien avec le fonctionnement et le programme de travail de la Commission.

8. Il a été proposé que l'indicateur de succès b) du sous-programme 1 (Politique macroéconomique et développement partagé) soit remplacé par un indicateur précisant les mesures collectives qui ont effectivement été prises de préférence au nombre de documents finaux traduisant un consensus autour de la coopération économique et financière régionale.

Conclusions et recommandations

9. **Le Comité a recommandé que l'Assemblée générale approuve le descriptif du programme 16 (Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique) du projet de cadre stratégique pour la période 2016-2017, sous réserve des modifications suivantes :**

Sous-programme 5

Technologies de l'information et des communications, et réduction et gestion des risques de catastrophe

Objectif de l'Organisation

Ajouter une virgule après « space applications » et remplacer « disaster risk reduction strategies and management » par « disaster risk reduction and management strategies » (version anglaise uniquement).

Réalisations escomptées du Secrétariat

Dans l'indicateur de succès c), ajouter une virgule après « space applications » et remplacer « disaster risk reduction strategies and management » par « disaster risk reduction and management strategies » (version anglaise uniquement).

Sous-programme 6
Développement social

Stratégie

Paragraphe 16.35

À la fin de la dernière phrase, insérer « par un vote » après « adoptée ».
